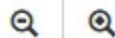


De bonnes raisons de s'inquiéter du Ceta



Point de vue. Par Marc Humbert, professeur d'économie politique à l'université de Rennes 1.



Marc Humbert.

La signature du Ceta, le traité de libre-échange entre l'Europe et le Canada, a été retardée par la forte réticence de la Wallonie. Pourtant, les experts font miroiter que l'accord serait source d'une forte croissance. Durant les neuf années de négociation qui ont abouti à la création de l'Organisation mondiale du commerce, en 1995, la même promesse avait été faite. Non tenue : la croissance mondiale n'a pas cessé de ralentir.

Même avec la signature du Ceta et du Tafta (son équivalent pour les échanges avec les États-Unis), la croissance resterait atone. Nous sommes loin des Trente glorieuses, période d'expansion économique traversée sans OMC ni Ceta ou Tafta. Certes, cette croissance des pays riches s'est faite en important (exploitant) les ressources naturelles « outre-mer » et en y exportant nos produits, parfois les armes à la main, dans des pays récalcitrants que nous forçons à ouvrir leurs frontières.

Si cet échange international a favorisé les pays riches, c'est en résistant à ses règles que des pays pauvres,

indépendants, ont commencé à rattraper l'abondance matérielle occidentale. Car ce n'est pas le libre-échange qui est le réel moteur de la production et de sa croissance ; ce sont les innovations qui permettent de répondre à des besoins réels et d'en créer de nouveaux.

À l'échelle de la planète, après 250 années de fonctionnement, la brillante évolution industrielle a atteint son apogée. L'ouverture totale des frontières n'y changera rien. Plusieurs arguments plaident pour un retour à la position raisonnable d'Adam Smith, le père de l'économie politique. Le commerce entre nations, écrivait-il, doit concerner les surplus : exporter ce que l'on produit en sus de la consommation nationale et importer ce que nous ne pouvons produire.

Avons-nous besoin de bœuf canadien ?

Cheminer vers cette position permettrait d'éliminer progressivement une part élevée du commerce actuel de marchandises et, donc, de réduire les coûts des transports et leurs conséquences sur l'environnement.

Un autre argument concerne le fait qu'entre pays inégaux, le libre-échange n'est pas favorable à tous, comme le disait le Nobel d'écono-

mie Maurice Allais. Pour le Ceta, par exemple, les différences entre agricultures canadienne et européenne conduisent à autoriser une importation massive de viande de bœuf. En avons-nous besoin au vu de nos excédents ? Le consommateur serait gagnant à court terme, les agriculteurs des perdants immédiats et à plus long terme ?

Le fondamentalisme de marché, appuyé sur une théorie économique hors-sol, a fait croire que la mondialisation serait heureuse et le jeu du marché gagnant-gagnant. L'opinion publique comprend désormais qu'il n'en est rien, que seules les régulations peuvent préserver la cohésion nationale et planétaire.

Les Wallons ont obtenu, sur la promesse d'un peu de régulation du Ceta, un projet de véritable Cour internationale pour traiter les litiges entre firmes multinationales et États. L'exemple des traités de libre-échange en place montre en effet que le système prévu conduit en général à condamner les États.

Ce petit plus ne règle pas les questions de fond. En matière agricole, les Européens voudraient se nourrir sainement et sans OGM – ce n'est pas garanti au Canada –, tandis que nos agriculteurs font face à de grandes difficultés, dans le lait, l'élevage... Avec le Ceta, ce serait pire. Ce n'est donc pas le Ceta, ni plus de marché qui est espéré de Bruxelles, mais une véritable politique agricole.